



PCO du Bas-Rhin

Plateforme de Coordination et d'Orientation

Département du Bas-Rhin

Plaquette à destination des familles

Votre médecin a adressé votre enfant vers la **Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) du Bas-Rhin**. Il s'agit d'une plateforme dédiée **aux enfants de moins 7 ans inclus** qui présentent des particularités dans plusieurs domaines de leur développement. Votre médecin peut préconiser des **bilans** ou des **interventions** auprès de psychologues, psychomotriciens ou ergothérapeutes. Dans le cas de leur validation par le médecin coordonnateur de la plateforme, un forfait précoce est déclenché permettant le remboursement des prestations. **Le parcours dure un an**. La suite de la prise en soins est à anticiper tout au long du parcours.

Nos missions

- Définition d'un parcours de soins coordonné par la plateforme en lien avec le médecin traitant, réalisation de bilans en vue du diagnostic. Orientation vers le parcours adapté aux besoins de l'enfant.
- Paiement des professionnels libéraux non conventionnés (psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens) grâce au forfait précoce.
- Travail en réseau avec les professionnels libéraux, échanges pluridisciplinaires.
- Accompagnement des familles dans la mesure de nos possibilités
- Aide à la constitution du dossier MDPH le cas échéant.

Qui sommes-nous ?

Claudine, nicole @opedi - alsace . fr

*Mme RIEDEL
Directrice Pôle Petite enfance
APEDI*



Dr Stéphanie SCHNEIDER
Pédopsychiatre, Médecin Coordonnateur

Dr Camille MARTEAU
Neuropédiatre

**Mme Aurélie
ROSENKRAENZER**
Psychologue

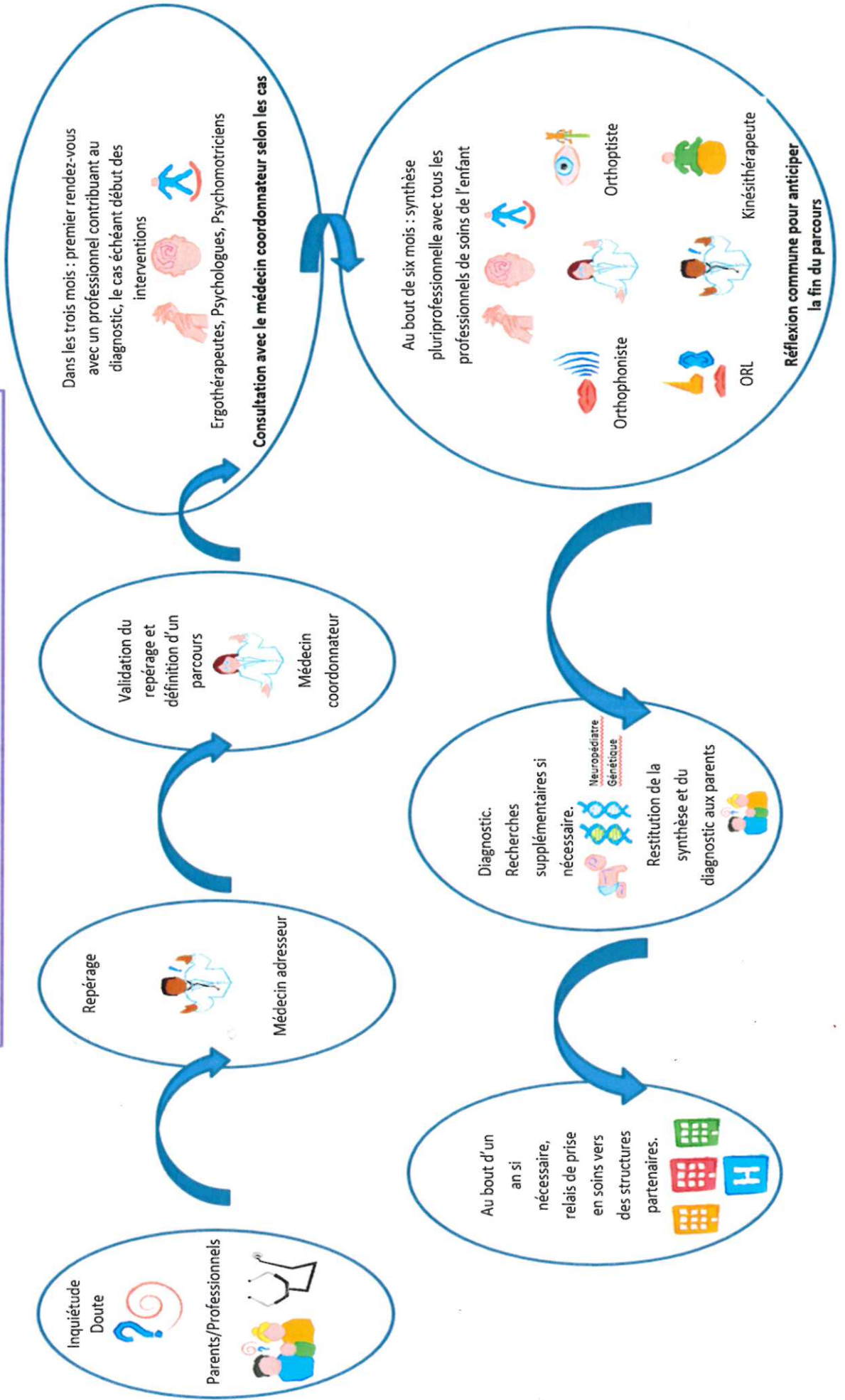
Mme Célia LAAS
Secrétaire

Mme Nathalie BECHARD
Educatrice de jeunes enfants, aide à la
coordination de parcours

*06 16 42 20 71
nathalie . bechard @opedi - alsace . fr*

PCO du Bas-Rhin

Parcours du patient



Exemples de suites de parcours :

La suite du parcours est réfléchi en synthèse avec les professionnels qui connaissent votre enfant puis avec vous lors de la restitution. Voici quelques possibilités à titre d'exemple qui pourront convenir ou non selon la situation de votre enfant :

- Centre d'Action Médico-Social Précoce de votre secteur
- Centre Médico Psychologique de votre secteur
- Centre Médico-Psycho-Pédagogique
- Libéral
- demande MDPH (maison départementale des personnes handicapées ; AEEH, SESSAD, IME....)

Où sommes-nous ?

Dans les locaux du CAMSP Pierre Burgun

33 Rue du Barrage – 67300 SCHILTIGHEIM

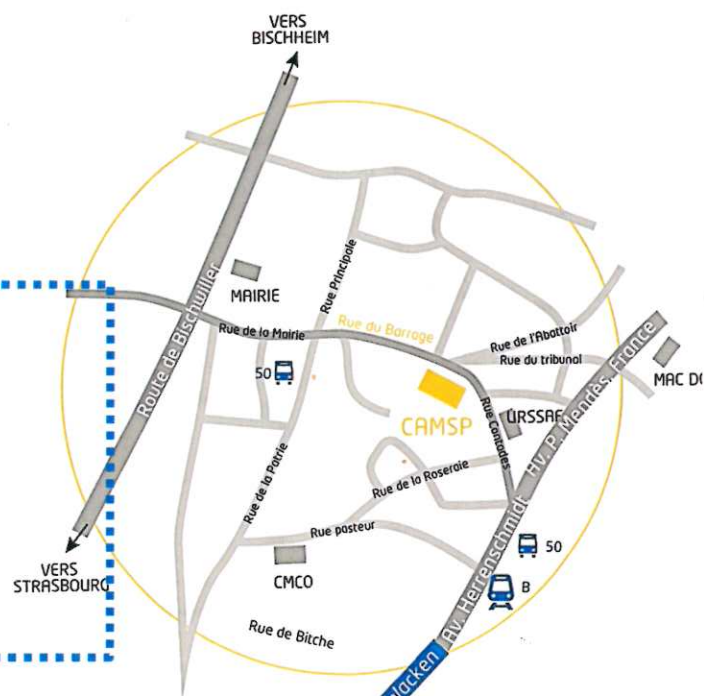
Tram B – Arrêt « Rives de l'Aar »

Bus 50 – Arrêt « Square du Château »

Contacts :

Tél : 03 88 81 51 97

Mail : pco.basrhin@apedi-alsace.fr



L'emploi du temps indique les horaires du secrétariat téléphonique :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
9h-12h	10h-12h	9h-12h	9h-12h	non joignable
13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h-15h